

C'est la liste que nous propose aujourd'hui le Congrès. En outre, divers États songent à d'autres moyens de mettre un frein au commerce. Cet été, par exemple, quatre États de l'Ouest ont interdit l'entrée du porc canadien, sous prétexte qu'ils désapprouvaient les antibiotiques qu'on administrait à nos porcs.

La menace la plus sérieuse plane pourtant sur les scieries, dans toutes les provinces du Canada, à l'exception de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les Américains achètent plus de la moitié de tout ce que nous produisons; 60 000 emplois sont en jeu. À l'heure actuelle, le Congrès des États-Unis étudie trois projets de loi distincts qui limiteraient nos ventes de bois d'oeuvre résineux. Cela représente beaucoup d'emplois au Canada.

Je ne vous citerai que quelques exemples. Ainsi, les exportations d'acier canadien sont périodiquement menacées. Il en va de même du sucre. Et du poisson. Et du sel. Et des framboises. Et des bleuets. Et ainsi de suite. On parle maintenant aux États-Unis de la possibilité d'imposer des surtaxes sur toutes les importations; cette mesure porterait un dur coup à notre économie. Selon certaines estimations, une réduction de 10 % seulement de nos exportations pourrait faire perdre leur emploi à un quart de million de Canadiens. Même lorsque le Congrès vise un autre pays (comme le Japon), les exportations canadiennes peuvent en souffrir.

Voilà donc une menace que nous ne pouvons feindre d'ignorer. Le Canada ne peut se permettre de perdre ces emplois, ni même de les voir constamment menacés. Les arrangements en place ne suffisent pas. Il nous faut quelque chose de mieux, ne serait-ce que pour préserver les emplois des Canadiens.

Il nous faut également revoir d'autres pratiques américaines qui limitent les possibilités qui s'offrent aux exportateurs canadiens. Ainsi, les restrictions imposées par les dispositions liées aux achats aux États-Unis forcent certaines compagnies canadiennes à émigrer de l'autre côté de la frontière de façon à pouvoir y réaliser des ventes. C'est pourquoi la société Bombardier a dû déménager une usine au Vermont pour vendre des wagons de métro à la ville de New York. Une bonne partie de notre commerce est exempt de tarifs. En revanche, le commerce d'autres produits de base comme les produits pétrochimiques est pratiquement inexistant en raison des tarifs américains imposés. Les pratiques commerciales restrictives, qui visent d'autres pays, ont souvent un effet indirect sur le Canada, comme ce fut le cas avec l'acier. Nous devons nous doter d'un meilleur mécanisme pour régler les différends et pour évaluer ce qui constitue effectivement une subvention, de l'un et l'autre côtés de la frontière.